

Je souligne

on oppose à ce projet d'implantation d'un crématorium aux abords des habitations de Phalmpen. Les polluant sont dispersés par les vents sur les habitations des résidents voisins.

Je préconise que ce crématorium soit éloigné à l'écart des habitations et qu'une étude de dispersion des polluants soit faite de manière à le positionner au bon endroit sur le territoire étendu de Camphn en Crembault.

De plus, le trafic entraîne des risques et nuisances que les résidents de Phalmpen n'ont pas à supporter.